

Réhabilitation de cours d'eau

Restauration lourde par suppression de busage

1^{er} partie (150 ml sur 500 ml)

Syndicat Loisance Minette

Romagné, la Grouennerie, le ruisseau du Couard

Année / Période / Durée : 2022 / Juillet / 3 semaines

Longueur de cours d'eau : 150 ml

Hydrogéomorphologie : Rang 1 de strahler

Programme d'action : Projet complémentaire CTMA de la Loisance et de la Minette



Objectifs :

- Restaurer le milieu naturel,
- Retrouver les échanges nappe / zone humide / cours d'eau,
- Favoriser la dénitrification,
- Réduire les risques d'inondation amont / aval et éboulement de terrain.

Maitre d'ouvrage : SLM

Maître d'œuvre : SLM

Propriétaire : Privé

Gestionnaire : Privé

Réalisation : Agrioservices



Description du site :

Ce ruisseau affluent du Couard sur le bassin de la Minette a été busé sur 500 ml au début des années 2000. Aujourd'hui, ce busage cause plusieurs problématiques. D'une part, ce tronçon est classé en très mauvais état, du fait de l'absence totale de lit, de berge, de faune et de flore, celui-ci étant totalement busé. De plus, il engendre de nombreux autres soucis comme des inondations ou des éboulements de terrains, provoquant un risque pour les habitations et les bovins (blessures). Sur cette exploitation les enjeux sont transversaux. Les travaux sur le cours d'eau donneront suite à des actions de plantation bocagère et d'une redéfinition des paddocks de pâturage.





Photos pendant les travaux, création du talus avec la terre évacuée pour la création du nouveau lit.



Travaux :

Les travaux transversaux sur cette exploitation ont débuté par la suppression d'un busage sur une première partie du ruisseau (150 ml cette année 350 ml l'année prochaine). Ce type d'action de restauration est la plus parlante ; on part de zéro : pas de berge, de lit, aucune faune ou flore n'est présente. La restauration permettra de retrouver tous ces éléments, de reconnecter le cours d'eau avec la nappe et de retrouver une zone humide plus efficace en supprimant l'effet drainant de l'ancien busage. Suivront les actions d'accompagnement sur le volet agricole et bocager avec un redécoupage parcellaire en paddock (pâturage tournant), les plantations de la ripisylve autour des paddocks et le long des futurs chemins d'accès aux pâturages. Un talus qui sera planté l'hiver prochain a également été créé avec la terre issue du creusement du nouveau lit.



En chiffres :

- 150 mètres linéaires de réouverture
- 350 mètres linéaires de clôtures
- 84,5 tonnes de granulats
- 4 franchissements engins et bovins
- 1 talus de 70 ml créé avec la terre exportée



Suivi :

- Evolution des étiages (protocole ONDES)





Bilan :

- Travaux : 20 956,46€ TTC
- Financement : 50% Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 30% Département d'Ille-et-Vilaine, 20% Syndicat Loisanse Minette
- L'évaluation du fonctionnement du site nécessite de prendre du recul sur plusieurs années pour prendre en compte l'inertie du milieu et des processus physiques, chimiques et biologiques.



Contraintes et solutions :

La reprise d'un ouvrage d'évacuation d'eaux pluviales était la première contrainte de cette restauration, le redécoupage parcellaire n'était pas un problème pour l'exploitation, considérant que le risque d'inondation et d'éboulement de terre au-dessus du busage était plus contraignant. Quatre ouvrages de franchissement permettront de mieux desservir ces parcelles pour le pâturage.



Cours d'eau restauré et installation de la clôture. On observe ici que ce cours d'eau de tête de bassin versant à encore un bon débit malgré les conditions météo de l'été 2022.